ACTEUR PREVENTION SECOURS AIDE ET SOINS A DOMICILE
FORMATION INITIALE

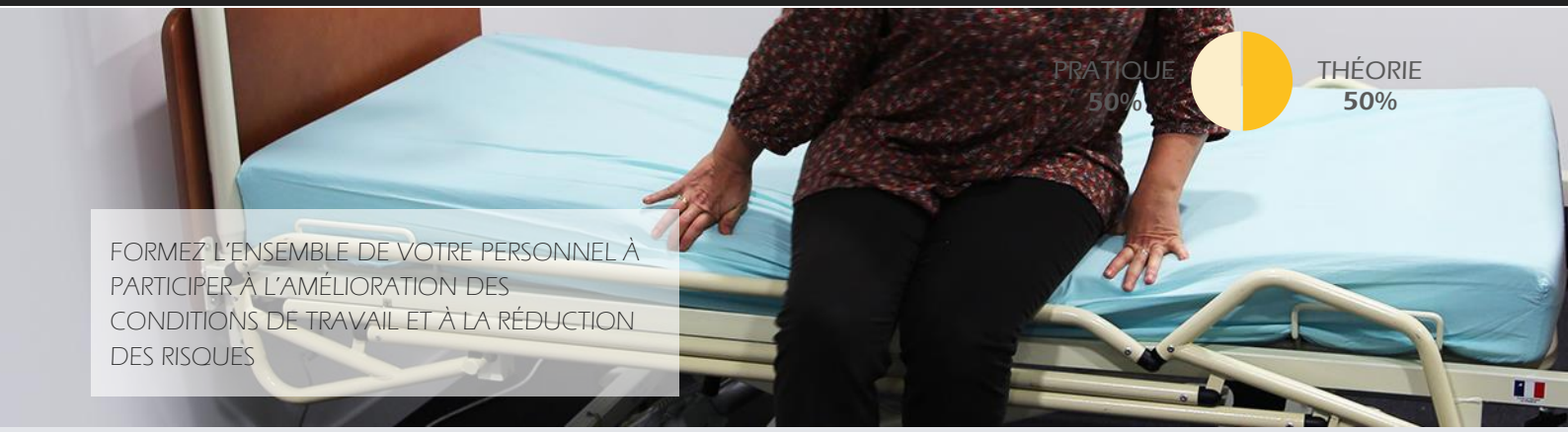

FORMEZ L'ENSEMBLE DE VOTRE PERSONNEL À PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET À LA RÉDUCTION DES RISQUES

Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé et d'adapter son comportement en cas de dysfonctionnement, incident ou accident sur son lieu de travail.

PUBLIC

Personnel issu des métiers de l'aide et du soin à domicile.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure.
- Être capable d'identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention.
- Être capable d'observer et analyser une situation de travail.
- Être capable de proposer des améliorations de la situation de travail.
- Être capable de remonter l'information aux personnes concernées.
- Être capable d'identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Être capable de séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Être capable d'analyser la situation d'un accompagnement.
- Être capable de caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Être capable de mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.
- Être capable de situer son rôle dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Être capable de protéger de façon adaptée.
- Être capable d'examiner la victime.
- Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- Être capable de secourir la victime de manière appropriée.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le **livret aide-mémoire dématérialisé** est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne.** Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire
La formation « sensibilisation du dirigeant au pilotage du projet de prévention » est préconisée

DURÉE

32h00 en présentiel (3 jours +1,5 jour), dont 10 heures pour la partie secours et 22 heures pour la partie prévention (dont 14 heures pour l'ALM)

EFFECTIF

Effectif minimum préconisé : 4 apprenants
Effectif maximum obligatoire : 10 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

21 heures tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur APS ASD valable 24 mois, sous réserve de suivi de l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS / SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4141-3-1 et R4224-15 du code du travail

Articles R4541-1 et suivants du code du travail

Documents de référence de l'INRS

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS

Habilitation INRS
Formation d'Acteurs
APS-ASD 1484630/2021/APS-ASD-01/O/13

INTERVENANT(S)

Titulaire du certificat de Formateur APS ASD, certifié par l'Assurance Maladie Risques professionnels et l'INRS

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, étude de cas, mise en situation...

CONDITIONS D'ÉVALUATION

3 épreuves certificatives :

- Restitution de l'observation et de l'analyse d'une situation de travail réalisée en intersession
- Cas pratique tiré au sort, visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée
- Epreuves certificatives à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, ainsi que d'un échange et un questionnement simple par le formateur.

 © SOFIS

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Partie 1: Prévention

Les enjeux de la démarche de prévention sur son lieu de travail
- Contexte national et d'entreprise
- Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques
- La démarche de prévention dans la structure
- Les différents acteurs de la prévention

L'acteur APS ASD et la santé au travail
- Le rôle de l'acteur APS ASD
- Les définitions et indicateurs en SST
- Le cadre juridique

La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Accident de travail, maladie professionnelle et atteintes de la vie courante
- L'homme en situation de travail
- Notion de charge de travail

L'analyse des déterminants
- Les différents éléments d'une situation de travail
- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique

Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les TMS des membres supérieurs
- Les atteintes au niveau du dos
- Les TMS des membres inférieurs

Les facteurs de risques et de sollicitation
- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur
- La fatigue visuelle

Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Les principes généraux de prévention
- L'aménagement dimensionnel des postes de travail
- Pistes d'amélioration des conditions de travail
- Proposer des améliorations en tenant compte de la personne aidée et de son environnement

Informer la personne aidée ou l'entourage
- Identifier les interlocuteurs, échanger sur le thème de la prévention
- La création d'un milieu relationnel favorable à l'échange
- Rendre compte à la hiérarchie
- Les démarches de négociation

Les aides techniques à la manutention
- Les Équipements de Protection Individuelle
- Les différents outils et les techniques associées
- Les moyens mécanisés de manutention

Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- La capacité de déplacement
- Les niveaux d'intervention
- Détermination des actions

Les déplacements naturels de la personne
- Schéma de déplacement

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort appliqués à la manutention de personne
- Rappel de la portée et des limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes et/ou le travail en situation statique

 © SOFIS

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Partie 2: Intervenir face à une situation d'accident

Protéger
- L'alerte et la protection des populations
- Les mesures de prévention et de protection
- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- Le dégagement d'urgence

Examiner la victime
- Déceler une urgence vitale

Faire alerter ou alerter
- Les moyens d'alerte
- L'organisation des secours
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Secourir
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

PARTIE PRATIQUE | 60%

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés. La circulation du SARS-CoV-2 nécessite de maintenir un certain nombre de mesures lors des formations afin de prévenir les risques de contamination toujours présents. Il sera également consacré un temps d'information spécifique à la prévention des risques de transmission du virus.

Agir pour la prévention des risques professionnels:

Restitution des travaux d'intersession, retour d'expérience et partage d'informations
- Reconnaitre et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration

Analyse de situations de travail
- Visite applicative sur le terrain
- Observation de situations réelles de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Caractérisation des risques liés à l'activité physique et analyse des causes d'exposition
- Utilisation des différents outils à disposition pour décrire la situation, identifier les situations dangereuses et rechercher les déterminants

Participation à la maîtrise du risque
- Propositions d'amélioration de situations de travail en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
- Prise en compte des Principes Généraux de Prévention au cours de cas concrets

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités
- Application des règles de sécurité et d'économie d'effort lors de techniques de lever-porter-déplacer-déposer de charges inertes
- Identification et utilisation de différents équipements mécaniques et d'aides à la manutention

 © SOFIS

PROGRAMME

PARTIE PRATIQUE | 60%

Intervenir face à une situation d'accident:

La victime saigne abondamment
- Les hémorragies et les gestes associés
- Cas particuliers (Interrompre la circulation du sang du membre, hémorragie avec corps étranger, saignement de nez, vomissements...)

La victime s'étouffe
- L'étouffement total ou partiel et les gestes associés (pour les adultes, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes etc...)

La victime se plaint de malaise
- Les signes du malaise et la mise au repos
- Le questionnement de la victime et des témoins
- L'alerte
- Les cas particuliers (AVC, accident cardiaque, manque de sucre...)

La victime se plaint de brûlure
- Les différents types de brûlures
- Conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques, électriques et pour les brûlures internes par ingestion et inhalation

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Les traumatismes, les fractures et Stabiliser le rachis cervical

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La détermination de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies graves et pour les plaies simples
- Les membres sectionnés

La victime ne répond pas, mais elle respire
- Le contrôle de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La PLS

La victime ne répond pas et ne respire pas
- La prise en charge des victimes d'arrêt cardio-respiratoire et les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons